



COMMISSION SCOLAIRE
DE KAMOURASKA-RIVIÈRE-DU-LOUP
Mille et un regards... Une vision!

AVIS PUBLIC

PRÉSENTATION DE L'ÉTAT FINANCIER 2013-2014 ET DU RAPPORT DE L'AUDITEUR EXTERNE *(Article 286 Loi sur l'instruction publique)*

AVIS PUBLIC est par la présente donné, que le directeur général de la Commission scolaire de Kamouraska—Rivière-du-Loup présentera, à la séance régulière du conseil des commissaires qui aura lieu le 11 novembre 2014, à 19 h 30, au centre de services de Rivière-du-Loup situé au 464, rue Lafontaine à Rivière-du-Loup, l'état financier et le rapport de l'auditeur externe de la commission scolaire pour l'année 2013-2014.

Donné à Rivière-du-Loup, ce 17 octobre 2014.

Éric Choinière, avocat
Secrétaire général